

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{lle}
NIVERLET, libraires ;
A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 1^{er} novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 45 minut. soir,	Omnibus.
3 — 52 — —	Express.
3 — 32 — matin,	Express-Poste.
9 — — — —	Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 2 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heure 50 minut. mat.	Express.
11 — 49 — matin,	Omnibus.
6 — 43 — soir,	Omnibus.
9 — 44 — —	Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

3 heures 15 minut. matin,	March.-Mixte.
8 — 7 minut. matin,	Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. «
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

REVUE POLITIQUE.

Dans sa séance du 24, la chambre des députés de Berlin a voté, sans débats, l'adresse en réponse au discours du prince-régent. Nous avons été informé de ce fait par le télégraphe; mais ce que nous ignorions, c'est que le comte Czeszowsky, après la lecture du rapport de la commission, avait déclaré, au nom de la fraction polonaise de la chambre, que, pleins de confiance en la justice du prince-régent, les Polonais voteraient pour l'adresse, sans présenter d'amendement particulier.

Le comte Arnim-Henrichsdorf a fait la même déclaration au nom de ses adhérents, avec cette réserve, cependant, qu'en votant pour l'adresse, ils n'acceptaient pas les vues développées par le rapporteur.

Si nous en croyons notre correspondance de Berlin, il se confirme pleinement que de nouvelles négociations ont été entamées sur la question de la navigation du Danube. Il paraît certain que des communications viennent d'être adressées à ce sujet au cabinet de Vienne par la France, la Russie et l'Angleterre. Elles ont été faites le même jour (on dit le 11), et contiennent, sous une forme analogue, et s'en rapportant aux objections dont l'acte de navigation a été l'objet dans la conférence de Paris, des représentations pressantes pour que l'affaire soit promptement réglée.

Le gouvernement prussien, ajoute notre correspondance, ne semble pas partager absolument, dans la nouvelle phase de la question de l'acte de navigation qui commence avec cette démarche, le point de vue des dites puissances; on pense qu'il prendra plutôt une position intermédiaire. Il voudrait, paraît-il, que le principe de la liberté de la navigation ne fût appliqué qu'au cours inférieur du Danube et non pas au cours supérieur.

On nous écrit de Vienne, que le comte Mensdorff se rendra en Italie avant la fin du mois. On prétend qu'il est chargé d'une mission particulière pour les cours de Toscane, Rome et Naples, et qu'ensuite il restera dans l'entourage immédiat de l'archiduc

Ferdinand-Maximilien. On augmente les troupes autrichiennes d'Ancône. Une partie de la garnison de Trieste est destinée à se rendre dans cette ville.

Un article de la *Gazette officielle de Milan* et un autre du *Foglio di Verona*, qui reprochent vivement à la *Gazette autrichienne* le langage qu'elle a tenu vis-à-vis des Lombards, ont produit, nous écrit-on, une grande sensation à Vienne. L'article du *Foglio*, que ce journal désigne comme émanant directement de la chancellerie de l'archiduc Maximilien, blâme directement les mesures financières du comte de Bruck, et ce fait paraît avoir causé le plus grand étonnement dans les sphères politiques de la capitale de l'Autriche.

La seconde chambre de Bavière s'est constituée par l'élection de son bureau. Le nouveau président a adressé à ses collègues une allocution, en commentant les termes du serment prêté par les députés. On sait que l'un des vice-présidents est ce même M. Weiss, dont l'élection à la présidence a motivé la dissolution de la législature précédente.

Le ministère se trouve donc placé en face des mêmes difficultés auxquelles il a cru échapper par cette mesure extrême, et la crise est devenue inévitable. Les ministres ont offert, dit-on, leur démission, que le roi hésitait à accepter.

Un télégramme de Londres, résumant les avis de New-York du 13, porte que le bill concernant l'autorisation d'acheter Cuba, exprime que cette île est la cause de vexations compromettantes pour le maintien des relations amicales avec les puissances.

La saisie de Walker par le commodore Paulding est approuvée dans la chambre des représentants par 99 voix contre 85.

La célébration du mariage de Leurs Altesses Impériale et Royale paraît toujours fixée à dimanche prochain; notre correspondant nous apprend, en effet, que S. Em. Mgr Alexandre d'Angennes, archevêque de Verceil et sénateur du royaume, a reçu l'invitation de se rendre dimanche prochain dans la chapelle royale, pour bénir l'union des augustes fiancés.

Nous apprenons qu'une escadre d'honneur ac-

compagnera S. A. I. le prince Napoléon et S. A. R. la princesse Clotilde, depuis Gènes jusqu'à Marseille. Elle sera commandée par le contre-amiral Jurién de Lagravère, qui a son pavillon sur l'*Algésiras*. Le prince prendra passage sur la *Reine-Hortense*.

Deux frégates à vapeur de la marine royale de Sardaigne, le *Governolo* et la *Sardinia*, accompagneront également jusqu'à Marseille le prince et la princesse.

S'il faut en croire une correspondance de Berlin, il serait sérieusement question d'un remaniement dans le corps diplomatique prussien. On dit que le comte Pourtalès sera nommé ambassadeur à Vienne; le comte Bernstorff à Paris; le baron de Werther à Londres; M. de Bismarck-Schoenhausen à Saint-Petersbourg; le comte Goltz à Constantinople; le comte Schulembourg à Naples; le baron de Kanitz à Rome, et peut-être M. de Thiele à Berne.

On parle également de la création d'un ministère de la marine.

Toutes les nouvelles qui nous parviennent de l'Allemagne et de l'Italie continuent de nous prouver que nous ne nous étions pas trompés, en ajoutant très-peu de crédit aux rumeurs belliqueuses qui se sont fait jour, durant ces derniers temps, dans la presse et les correspondances étrangères.

Il demeure bien établi pour nous, aujourd'hui, que les idées pacifiques se rendent maîtresses du terrain, et il faut voir bien plutôt, dans les correspondances générales d'Italie qui parlent d'agitations dans certaines parties des possessions autrichiennes de la Péninsule, le résultat d'aspirations isolées que l'expression du sentiment des populations.

On mande de Londres, que le gouvernement anglais vient de faire choix du contre-amiral James Hope pour remplacer le contre-amiral sir Michael Seymour en qualité de commandant en chef des forces navales britanniques dans les mers des Indes orientales et de la Chine. La mauvaise santé de sir Michael Seymour l'a contraint de demander son remplacement.

FEUILLETON

LE CORDONNIER

DE LA RUE DE LA LUNE.

(Suite.)

Au bout de vingt-quatre heures, nos deux amis arrivaient à Nantes et descendaient à l'hôtel du Lion-d'Or. Armand suivit les instructions qui lui avaient été données. Il inscrivit son nom sur le registre des voyageurs, celui de son camarade, et tout aussitôt l'aubergiste cria d'une voix de stentor :

— Le numéro un et le numéro deux !... Messieurs, ajouta-t-il en se tournant vers les officiers, vos chambres sont retenues depuis longtemps, et vous n'attendrez pas le souper.

— Parbleu ! répondit Ambroise, voilà une bonne nouvelle, car je meurs de faim !

— Vous ferez une chère de princes, ajouta l'aubergiste en se rengorgeant.

— Eh bien ! on lui fera honneur, répliqua le capitaine.

— Mais, demanda Armand, puisque nos chambres

sont préparées, c'est qu'on nous attendait... et celui qui nous attend doit avoir hâte de nous voir.

— Ah ! je crois bien, fit l'aubergiste d'un air narquois... il est tout simple qu'un oncle désire embrasser un neveu qu'il n'a pas vu depuis deux ans.

— Eh bien ! alors, dit le colonel, faites-nous conduire sur-le-champ auprès de lui !

— Sans avoir soupé ! murmura Ambroise d'un air de regret.

— Pour ce qui est de ça, monsieur le colonel, je le voudrais bien ; mais où prendre votre oncle ? il ne reste jamais deux jours de suite dans le même endroit.

— Je le croyais retiré du commerce !

— Il n'est plus cordonnier, c'est vrai, mais il trafique sur les bestiaux ; il court les marchés : il est tantôt à Clisson, tantôt à Lège, tantôt à Machecoul... pas plus tard qu'avant-hier, il était ici.

— Avant-hier, murmura Armand. Ah ! que n'ai-je été libre de partir plus tôt.

— Bah ! soyez tranquille, colonel, vous ne tarderez pas à le voir ; prenez patience, et laissez-moi exécuter les ordres que j'ai reçus.

— C'est ça, dit Ambroise, sonpons, Eichtre ! dit-il en entrant dans la chambre du colonel et en voyant le couvert mis, nous revenons du pays des Mille et une Nuits, et je m'y crois encore !... Tout est prêt pour nous recevoir, et voilà un lit moelleux qui vaut mieux que les divans

du Caire : le vin est là... du bourgogne, du bordeaux, du champagne !... Ah ! le père Michel fait bien les choses !... Il ne manque que le potage.

— Voilà ! cria le garçon porteur d'une soupière dont le fumet réjouit fort le capitaine.

— Décidément, s'écria-t-il, nous sommes dans le royaume des fées... A table !

— A table... répéta machinalement le colonel ; mais quel peut être le but de ce mystère ?

— Bah ! il n'a rien d'inquiétant, répondit Ambroise, et nous finirons bien par le connaître.

Le lendemain, Armand, que la fatigue avait vaincu, dormait encore lorsqu'Ambroise le réveilla, en lui criant :

— Le voilà, mon colonel, le voilà le mystère en chair et en os, c'est-à-dire l'excellent père Michel.

— Vous, mon ami, s'écria Armand en se jetant au bas du lit et en étreignant l'ancien cordonnier.

— Moi-même, monsieur le marquis, répondit le brave homme.

— Silence donc, il n'y a plus de marquis, lui dit le colonel en riant.

— Oh !... ici nous sommes en sûreté et nous pouvons parler haut... Habillez-vous vite, monsieur le marquis, nous causerons plus tard ; déjeunons et partons.

— Mais, fit observer Armand, vous ne me parlez pas de votre fille ?

L'amiral Hope a de longs services actifs. En 1845 et 1846, il commandait la frégate à vapeur de Sa Majesté, *Firebrand*, pendant les hostilités dans le Parana, contre Rosas, et il prit part à toutes les opérations qui eurent lieu sur cette rivière, où il se distingua d'une manière remarquable, surtout en détruisant sur la rivière la chaîne qui s'opposait au passage des navires alliés français et anglais.

En récompense de ses vaillants services, dans cette circonstance, il fut nommé compagnon de l'ordre du Bain. Pendant la dernière guerre, le brave amiral commandait dans la Baltique le *Majestic*, vaisseau de Sa Majesté. Il a été nommé amiral en novembre 1857.

Un journal polonais publie les statuts de la fraction polonaise du parlement prussien. En voici les dispositions principales :

« Art. 1^{er}. Les Polonais du parlement réunis à Berlin forment la fraction polonaise du parlement.

« Art. 2. La fraction a pour principe la solidarité dans les débats parlementaires.

« Art. 3. Pour diriger la marche de la fraction polonaise, il sera élu, pour chaque nouvelle session du parlement, un président, un vice-président et deux secrétaires.

« Art. 6. Les réunions ordinaires de la fraction ont lieu deux fois par semaine. Le président peut convoquer des séances extraordinaires.

« Art. 7. Toutes les résolutions de la fraction sont prises à la majorité absolue des membres présents.

« Art. 8. Toutes les propositions présentées à la chambre par des membres de la fraction ou signées par eux, ainsi que la manière de voter dans les séances des chambres, sont déterminées par des décisions de la fraction.

« Art. 9. Il ne sera pas permis de voter contrairement aux décisions prises, mais les membres pourront s'abstenir. »

Les nouvelles de Calcutta sont du 23 décembre, elles n'ont rien de saillant; les lettres qu'on reçoit du haut pays dans cette ville sont contradictoires. Lord Clyde est prochainement attendu dans la capitale des Indes.

Le baron Gros est arrivé le 10 décembre à Hong-Kong; le steamer *Laplace* a été renfloué.

Le *Calcutta Englishman* du 22 peint sous de sombres couleurs la position des Anglais dans l'Inde. Nana était revenu à Bithoor pour retirer ses trésors.

Nous recevons des nouvelles de Tourane jusqu'au 4 décembre. Elles sont complètement satisfaisantes. — Charles Bousquet. (Le Pays.)

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Marseille, 26 janvier. — Les nouvelles suivantes sont en date de Constantinople, du 19 janvier :

Avant les élections de Moldavie, la Porte avait notifié aux ambassadeurs des puissances, qu'elle réservait son *veto*, mais l'unanimité de ces élections l'a déconcertée, et l'on croit que, dans la crainte d'un pareil échec, elle rétablira Golesto sur la liste des candidats de la Valachie.

La liste civile aurait contracté un nouvel emprunt de 30 millions de piastres, toujours à 40 0/0. Le sultan doit donner, dit-on, sa fille, la veuve de

Ghalib-Pacha, à Osman-Bey, son favori, qui remplacerait Riza-Pacha.

En Circassie, Naïb a condamné le colonel Lamski à être pendu.

En Perse, une nouvelle victoire a assuré la soumission des Turcomans.

Marseille, 26 janvier.

La malle anglaise, qui est arrivée, avait à bord le capitaine de frégate Lefevre de Lamotte, porteur du traité de commerce entre la France et la Chine. — Havas.

COMPAGNIE UNIVERSELLE

DU CANAL DE SUEZ.

Par décision du conseil d'administration, du 24 décembre 1858, MM. les actionnaires du Canal maritime de Suez sont prévenus que le capital social a été intégralement souscrit. Il est attribué à chaque souscripteur la totalité de sa souscription.

Le versement de 150 fr., exigibles conformément aux avis publiés pour les conditions de la souscription, sera effectué de la manière suivante, savoir :

1^o 50 francs du 17 au 31 janvier 1859;

2^o 50 francs en juillet 1859;

3^o 50 francs en janvier 1860;

Aucun autre appel de fonds ne sera fait avant l'année 1861.

Conformément à l'article 10 des statuts, il sera délivré contre le versement de janvier 1859, des certificats nominatifs provisoires. Ces certificats nominatifs seront échangés contre des titres au porteur après le versement de 150 francs par action. (Article 12 des statuts.)

Ceux de MM. les actionnaires qui désireraient se libérer par anticipation jusqu'à concurrence soit de 150 fr., soit de 200 fr., seront admis à le faire avec jouissance des intérêts statutaires.

FAITS DIVERS.

AÉROLITHES D'AUSSUN ET DE CLARAC. — M. BLOT ET LA PLUIE DE PIERRES DE LAIGLE.

Dans la séance du 3 janvier dernier, on remarquait, sur le bureau de l'Académie des sciences, divers fragments pierreux provenant de deux aéroolithes tombés, vers sept heures et demie du matin, le jeudi 9 décembre 1858, dans les communes d'Aussun et de Clarac (Haute-Garonne). M. Petit, directeur de l'observatoire de Toulouse, raconte, d'après des témoignages dignes de foi, que ce même jour, à l'heure indiquée, l'apparition d'un éclatant bolide répandit, pendant quelques secondes, une vive lumière sur tout le pays.

Bientôt après, se fit entendre un roulement semblable à celui de plusieurs voitures lancées à toute vitesse, puis survint une violente détonation qui fit croire, sur un parcours de 80 à 100 kilomètres, depuis Noé jusqu'à Saint-Béat, à l'explosion de la poudrière de Toulouse. Aussitôt, les habitants des deux communes d'Aussun et de Clarac, canton de Montrejean, éloignées l'une de l'autre d'environ 5 kilomètres, virent tomber deux aéroolithes. Le même jour et à la même heure, d'autres bolides furent vus dans la vallée de la Barousse (Hautes-Pyrénées), ainsi qu'à Fos, à Anspet et à Cierp.

L'aéroлите d'Aussun, tombant dans une prairie avec la rapidité de la foudre, fit voler la terre et le

gazon et causa un ébranlement si terrible que les croisées et les murs mêmes d'une maison, située à une distance de 300 mètres, en furent ébranlés. Il fit dans la terre un trou de 30 à 40 centimètres de diamètre et de plus d'un mètre de profondeur, au fond duquel on le trouva. Les habitants le brisèrent pour s'en partager les morceaux; son poids était au moins de 40 à 45 kilogrammes avant d'être brisé.

Quant à l'aéroлите de Clarac, il ne pesait guère que 8 à 10 kilogrammes; il tomba sur le bord d'un toit de chaume et, après avoir traversé une couche de paille d'environ 10 centimètres, il brisa deux bâtons superposés, qui servaient de chevrons. Le choc en amortit la vitesse et l'empêcha de pénétrer dans le sol. L'aéroлите était encore tellement chaud que les gens du village, accourus pour s'en emparer, ne purent le toucher immédiatement; mais, à peine refroidi, il fut brisé à coups de marteau et partagé entre les divers assistants. Sa forme était celle d'un petit pain de 14 à 15 centimètres de diamètre sur 8 à 10 d'épaisseur.

Il paraît que l'aéroлите d'Aussun, au moment où on l'a extrait de la terre, répandait une odeur forte et peu agréable; ce corps était irrégulièrement sphérique et présentait quelques sinuosités ainsi que quelques bosselures recouvertes d'une surface lisse. Il est, au reste, de même nature que celui de Clarac. Les deux pierres sont enveloppées d'une même croûte noirâtre de un cinquième de millimètre environ d'épaisseur; elles paraissent, l'une et l'autre, formées d'une pâte assez semblable à celle des roches volcaniques, mais elles sont plus pesantes, moins poreuses et moins sonores; la fracture présente l'aspect d'un mélange de diverses substances minérales de couleur cendrée.

Le bolide, avant l'explosion qui l'a fragmenté en aéroolithes, a, suivant le témoignage de M. l'abbé Laffont, vicaire à Aurignac, présenté une particularité remarquable: on l'a vu s'arrêter et se balancer quelques instants dans le ciel; puis un jet considérable de fumée et de feu s'est dégagé du noyau avec quelques étincelles. Un nuage de vapeurs blanchâtres s'est formé au point d'explosion, et une traînée de mêmes vapeurs a persisté avec ce nuage sur toute la ligne suivie par le météore.

M. Petit, l'astronome qui s'est le plus particulièrement occupé d'éclaircir la question si obscure des bolides, semble conclure de la chute des aéroolithes du 9 décembre à la probabilité de l'existence d'une zone d'astéroïdes généralement plus volumineux, ou du moins passant plus près de nous, que ceux des zones correspondant aux mois d'août et de novembre.

Une commission a été nommée au sein de l'Académie des sciences pour soumettre les fragments d'aéroolithes d'Aussun et de Clarac aux épreuves nécessaires pour constater leur nature au point de vue minéralogique et au point de vue chimique. C'est à M. Biot que revient l'initiative de la proposition.

M. Biot, aujourd'hui plus qu'octogénaire, avait d'autant plus de droit à demander qu'on profitât du rare phénomène qui vient d'avoir lieu pour vérifier de nouveau la nature des aéroolithes, qu'il fut le premier, lorsqu'il était jeune homme, à poser les bases de la théorie des aéroolithes qui n'a cessé d'être acceptée jusqu'à ce jour.

Antérieurement à notre siècle, on avait les idées

— Marie, elle nous attend.

Armand étouffa un soupir de joie et fut bientôt prêt. Le déjeuner fut silencieux, et dès qu'on entendit le fouet des postillons :

— En route, dit le colonel en se levant d'un seul bond.

Puis il se précipita dans la cour, où il trouva une élégante berlina à quatre places, attelée de quatre chevaux vigoureux.

— Encore une surprise, dit-il en tendant la main à Michel... allons... Ambroise avait raison... Tout est féérique dans ce qui m'arrive.

— Ne sommes-nous pas dans le pays des légendes, dans celui des lutins? répondit le cordonnier, qui, une fois installé dans la voiture avec ses compagnons, cria aux postillons: Triples guides! et en route.

— Tiens! fit Ambroise, vous avez exactement la même manière de voyager que nous!

Michel sourit. Bientôt la ville disparut aux yeux des voyageurs, et on entra dans la campagne. Armand se précipita à la portière.

— La Bretagne! dit-il. Voilà donc ma chère et bien-aimée Bretagne! ce pays d'honneur et de loyauté! Ah! que cet air est bon à respirer... Mais à présent, Michel, expliquez-moi...

— Quand nous serons arrivés, monsieur le marquis, je ne veux pas vous détourner de vos pensées. Regardez,

regardez ce que vous avez tant de bonheur à revoir!

Armand céda devant l'obstination du cordonnier, qu'Ambroise observait d'un air joyeux. Cependant on avançait toujours. Les relais se succédaient, et la voiture repartait avec la même vitesse. Tout-à-coup, Armand saisit Michel par le bras :

— Mais je ne me trompe pas, s'écria-t-il, c'est la route de Kernisec!

— Peut-être bien, fit Michel.

— Nous allons donc traverser le village?

— Peut-être bien.

— Ah! Michel, vous auriez dû m'épargner cette douleur!

— Ce n'est pas ma faute, monsieur le marquis, je ne puis changer de route.

— Et sans doute la terre, le château, tout cela été morcelé, vendu?...

— Vendu, oui... morcelé, non...

— Ah! il s'est trouvé un individu assez riche pour acheter le domaine en bloc! Et cet homme est-il bon, charitable?

— Oh! je vous en réponds.

— Allons, mes anciens vassaux n'auront pas perdu au change. Voyez-vous cette route, Ambroise, ces champs, ces prés... Enfant, j'ai joué là; enfant, j'étais là, tenant ma mère par la main; la quittant, sautant, gambadant

et revenant pour recevoir un baiser.... Ma mère, ma bonne et sainte mère!...

Puis, après un moment de silence consacré au souvenir de celle qui n'était plus, il ajouta :

— Encore quelques minutes, la route fera un coude, et nous serons à Kernisec.

Arrivé en face du village, il vit les paysans en habits de fête, groupés sur route, auprès d'un arc de verdure, surmonté des armes de la maison de Kernisec.

— Ah! dit Armand, il paraît qu'on attend le nouveau maître... Mais pourquoi ce blason? on n'a pu le vendre avec la terre... c'est mon bien.

— La terre était aussi votre bien, répondit Michel, et cependant on l'a vendue.

— Après tout, que m'importe! s'écria le colonel d'un ton résigné. Oh! les révolutions... elles ne peuvent changer les hommes, elles-leur laissent l'orgueil.

A peine la voiture fut-elle au milieu des paysans, que les postillons mirent les chevaux au pas, et que de toutes parts un cri s'éleva :

— Vive M. le marquis de Kernisec! Vive M. Armand!

— Moi! dit le colonel... Qu'est-ce que cela signifie... c'est moi que l'on fête?... Mais comment savent-ils?

— Dame! répliqua Michel.... hier, en traversant ce bourg, j'étais si heureux de vous revoir, que j'ai parlé... et...

— Mais alors ces préparatifs ont été faits pour moi?

les plus fantastiques sur les pierres que l'on voyait par fois tomber du ciel. Pour les uns, c'étaient des concrétions atmosphériques; pour les autres, parmi lesquels il faut compter des hommes tels que Lagrange et Laplace, c'étaient des produits volcaniques qui avaient été lancés dans la sphère d'attraction de notre globe par la force de projection des volcans de la lune, etc.

On apprit que, dans les environs de Laigle, département de l'Orne, à peu de distance de Paris, un météore lumineux, animé d'un mouvement rapide, s'était fait voir, vers une heure de l'après-midi, le 6 floréal an XI (avril 1802), que bientôt après était survenue une explosion violente qui s'était prolongée pendant cinq ou six minutes avec un roulement continu et qui s'était fait entendre à près de trente lieues à la ronde. Après l'explosion du météore, une effroyable pluie de pierres, qui semblait partir d'un petit nuage immobile et assez élevé, se répandit sur une vingtaine de hameaux dispersés dans une étendue de plus de deux lieues carrées.

Un jeune savant, alors peu connu, mais qui avait la protection de l'illustre Laplace, M. Biot, reçut du ministre de l'intérieur la mission d'aller étudier le phénomène dans les lieux où il s'était produit. Il s'acquitta de sa mission avec l'exactitude la plus scrupuleuse; ce fut une enquête habilement dirigée. Il rapporta de Laigle de nombreux fragments d'aérolithe; l'analyse de quelques-uns d'entre eux fut confiée aux chimistes les plus éminents, tels que Vauquelin, Fourcroy et Thénard. A dater de ce moment, on fut convaincu que les aérolithes ne contenaient pas d'éléments étrangers à notre globe, et que les substances qui y dominaient étaient la silice, le fer oxydé, la magnésie, le nickel et le soufre. — Lecouturier. (Le Pays.)

— On lit dans le *Journal de Cherbourg* :

Le ministre de la marine vient d'informer l'autorité maritime de notre port que les besoins du service exigent que les vaisseaux *l'Arcole*, *l'Alexandre* et le *Donawerth*, rejoignent le plus tôt possible l'escadre de la Méditerranée. Ces trois vaisseaux ne tarderont pas à quitter Cherbourg pour rallier leur destination.

La frégate à vapeur le *Sané*, qui doit aussi se rendre à Toulon, est complètement réarmée et prend en ce moment son charbon. Tout porte à croire qu'elle partira vers la fin de la semaine.

L'avis à vapeur le *Chamois* va être disposé pour aller prendre le service de la surveillance de la pêche (station de Grandville) en remplacement de *l'Antilope*.

Le vaisseau mixte de 3^e rang le *Breslaw*, parti de Brest pour faire les essais de sa machine et de son hélice, est arrivé à Cherbourg. Le *Breslaw* doit repartir incessamment pour Brest. Ce vaisseau, qui a été mis à l'eau le 31 juillet 1838, après un séjour de 21 ans sur les chantiers de Brest, porte une machine de la force nominale de 500 chevaux; il est armé de 80 bouches à feu.

On travaille à Brest à la confection de la machine du vaisseau le *Tilsitt*, construit à Cherbourg, et transformé à vapeur à Brest.

On travaille aussi activement, à Cherbourg, à l'armement de la frégate à vapeur, à grande vitesse, la *Souveraine*.

On dit que le vaisseau mixte le *Saint-Louis* va prendre armement.

— Les côtes de la Corse ont été ces jours derniers le théâtre de plusieurs événements de mer. Nous lisons, en effet, dans *l'Observateur de la Corse*, du 14 janvier :

Depuis près de quinze jours, nous avons eu à subir de fortes tempêtes qui ont amené un hiver rigoureux. L'agitation de la mer faisait pressentir de graves sinistres. Nous apprenons, en effet, que dans la nuit du 5 au 6 janvier, le brick goëlette *William-et-Louise*, parti de notre port pour la Sardaigne, a été jeté par un fort coup de vent de Nord-Est sur les rochers de Pinarello, près de Portovecchio. Ce navire s'est immédiatement brisé; l'équipage a été sauvé, à l'exception d'un malheureux ouvrier italien dont le corps mutilé a été retrouvé sur la plage.

Le *Journal de la Corse* annonce aussi la perte d'un autre navire.

Le brick-goëlette *l'Alcyon*, capitaine Ucciani, du port d'Ajaccio, se trouvant dans la nuit du 9 au 10, par un temps mauvais et brumeux, près de l'île des Sanguinaires, a été violemment heurté par un plus gros navire. *L'Alcyon* a presque immédiatement sombré. L'équipage a pu se sauver sur l'île susdite où il a été recueilli et secouru par les gardiens du phare.

— Nous empruntons à la *Gazette officielle de Venise* la note suivante du docteur A. Berti :

Ce matin, vers 8 heures 53 minutes, on a éprouvé ici deux secousses de tremblement de terre, tellement rapprochées, qu'il n'y a eu qu'un seul instant de repos. Ces deux secousses, assez fortes, étaient ondulatoires. La seconde a été plus forte que la première. Elles ont duré ensemble environ deux secondes, et ont paru à quelques personnes s'accompagner d'un bruit sourd léger. Dans plusieurs maisons, les sonnettes ont été mises en mouvement; dans toutes, les objets qui étaient accrochés aux murs ont éprouvé des oscillations; le mouvement a été assez vif pour faire sentir ses effets au grand tableau du Tintoret, les *Noces de Cana*, qui est accroché et incliné contre le mur de la sacristie principale de l'église Della Salute.

— Des ordres émanant de l'administration supérieure des lignes télégraphiques, au ministère de l'intérieur, viennent de prescrire la démolition des anciens télégraphes aériens, tels qu'il en existe encore sur les tours de l'église Saint-Sulpice, sur le haut des buttes de Montmartre et ailleurs.

— Les travaux sont commencés sur le chemin de fer de Bretagne, section de Savenay à Redon. Ils seront poussés avec activité dans la présente campagne. Il est sérieusement question de relier le chemin breton à la gare de Nantes, par une voie directe sur Redon.

— Dans la séance de lundi de l'Académie des sciences, M. Pouillet a fait la démonstration de nouveaux appareils télégraphiques imaginés par M. Wheatstone, le célèbre physicien à qui l'Angleterre doit la création de la télégraphie électrique. Ces appareils consistent en une pile de dispositions nouvelles et en un télégraphe qui imprime la dépêche avec une rapidité tenant du prodige.

— L'empoisonnement par le phosphore est devenu fréquent, depuis que les allumettes, qui renferment ce produit dangereux, se trouvent entre les mains de tout le monde. Il n'est donc pas inutile, dit *l'Union médicale*, de signaler aux praticiens le contre-poison, reconnu jusqu'à ce jour pour le plus efficace. De nombreuses expériences, faites sur les animaux, ont démontré à MM. Antonelli et Borsarelli :

1^o Que dans l'empoisonnement par le phosphore ou par

tues de blanc, qui s'avancait vers la voiture, les mains chargées de fleurs.

Armand reconnut aisément celle qui marchait en tête, et se précipitant au-devant d'elle :

— Marie! s'écria-t-il, chère Marie! c'est vous!

Et l'attirant doucement vers lui, il l'embrassa avec effusion.

— Oui, monsieur le marquis, c'est moi... répondit la jeune fille en rougissant, moi, que l'on a bien voulu charger de vous recevoir ici, et de vous souhaiter la bienvenue dans le château de vos ancêtres... dans votre château, ajouta-t-elle.

— Mon château!... répéta Armand, mon château... mais je rêve!

— Non, parbleu! s'écria Michel, vous êtes bien éveillé... Tout ce qui se passe est réel, et vous êtes chez vous!

— Chez moi!... Mais comment se fait-il?...

— Tout cela vous sera expliqué, monsieur le marquis... il y a un temps pour tout... Maintenant nous avons tous un grand devoir à remplir.

(La suite au prochain numéro.)

P. GODET, propriétaire-gérant

les substances qui contiennent ce métalloïde, il faut surtout éviter d'employer des matières grasses, car celles-ci, loin de s'opposer à l'action du phosphore sur les organes, en augmentent l'énergie et en facilitent la diffusion dans l'économie;

2^o Que l'emploi de la magnésie calcinée, en suspension dans l'eau bouillie et administrée en grande quantité, est le meilleur contre-poison, et en même temps le purgatif le plus convenable pour faciliter l'élimination de l'agent toxique;

3^o Que, dans les cas d'empoisonnement par le phosphore, où il se présente de la dysurie, l'emploi de l'acétate de potasse est d'une grande utilité;

4^o Que toutes les boissons mucilagineuses, dont le malade fait usage, doivent être préparées avec de l'eau bouillie, afin qu'elles contiennent la plus petite quantité d'air possible.

CHRONIQUE LOCALE.

Le séjour prolongé que M. Coulembier, peintre en miniature, fait dans notre ville, est une preuve certaine de son succès. Si on se transporte dans son salon, on sera à même de juger avec quel talent il traite ce genre de peinture. Déjà un grand nombre de personnes de notre pays se sont adressées à lui, leur ressemblance parfaite déterminera ceux qui n'ont pas encore leur portrait, à ne pas laisser échapper une si bonne occasion.

A partir de mardi prochain, l'atelier de M. Coulembier et son salon seront transférés, rue Beaupaire (maison du Télégraphe).

Pour chronique locale et faits divers : P.-M.-E. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Turin, 28 janvier. — La chambre des députés a voté hier, sans discussion et à l'unanimité, la loi concernant la dotation de la princesse Clotilde.

On assure que cette dotation s'élève à 150,000 fr. de rente. La dot de 500,000 fr., donnée à la princesse par le roi son père, est prise sur la cassette particulière de ce souverain. — Havas.

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

Du 20 au 27 janvier 1859.

La Bourse a été plus calme cette semaine. Sans prendre encore un parti décisif, le marché est cependant sorti de cet état de trouble où l'avaient jeté les désordres et les brusques mouvements du commencement du mois. L'attitude ferme et le bon sens des capitaux ont beaucoup contribué à le ramener dans une meilleure voie; on a pu remarquer qu'après un ou deux jours donnés à la panique générale, le comptant s'est relevé spontanément, et a opéré des achats avec un empressement tout-à-fait inusité. Depuis huit jours, il a constamment remorqué la spéculation, et les cours du comptant sur la plupart des valeurs ont toujours été cotés au-dessus des cours à terme.

Nous sommes loin d'en avoir fini toutefois avec les complications qu'a dû soulever un mois aussi agité, aussi orageux que celui-ci. La liquidation est hérissée de difficultés sérieuses, qui peuvent être aplanies, mais non résolues complètement par l'abondance et les bonnes dispositions des capitaux. Des positions extrêmes ont été prises dans ces derniers temps, et tandis qu'il y a encore des acheteurs chargés de rentes au-dessous de 72 francs, il est des spéculateurs qui ont vendu au-dessous de 68. De cet écart anormal doivent naître des tiraillements inévitables. Pour le moment, la vivacité de la lutte qui se livre sur le cours de 69 fr., indique la gravité des intérêts engagés dans la liquidation. Hier, le 3 0/0 avait monté brusquement de 68,35 à 69,20. Il était resté à 69,05. Aujourd'hui on est retombé à 68,90.

Les chemins de fer sont beaucoup plus calmes et n'éprouvent pas de ces soubresauts violents. Depuis la liquidation de quinzaine, ils se soutiennent, grâce à un bon courant d'achats. L'Orléans se tient à 1530, le Nord ancien à 942 50, le Nord nouveau à 812 50, l'Est à 683, le Lyon à 843, le Midi à 530, l'Ouest à 597 50, les Chemins autrichiens à 572 50, le Dauphiné à 520. Le Cadix à Séville donne lieu à des affaires suivies et se négocie activement à 313.

Le Crédit foncier est ferme à 660. Les capitaux qui restent étrangers aux inquiétudes de la spéculation, continuent à rechercher les obligations de cette valeur, qui leur offrent un placement d'une sécurité à toute épreuve. Les obligations 4 0/0 sont demandées à 473 et les dixièmes à 95.

Peu d'affaires sur le marché des valeurs industrielles. La caisse Vergnion trouve preneurs à 97 50 et 100 fr.; le Comptoir Bonnard à 60 fr. Les Docks sont l'objet de transactions fort animées. La situation de cette entreprise s'améliore tous les jours.

Les obligations de chemins de fer français et étrangers sont en faveur. Parmi ces dernières, nous citerons les obligations hypothécaires du chemin de Galveston, dont la souscription attire les capitaux de placement.

A. DUPONT.

(Correspondance générale de l'Industrie.)

BOURSE DU 27 JANVIER.

3 p. 0/0 baisse 15 cent. — Fermé à 68 35.
4 1/2 p. 0/0 hausse 20 cent. — Fermé à 97 10.

BOURSE DU 28 JANVIER.

3 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 68 35.
4 1/2 p. 0/0 baisse 20 cent. — Fermé à 96 90.

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur, à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

APRÈS DÉCÈS.

Le mardi 1^{er} février 1859, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri Plé, commissaire-priseur à Saumur, dans la maison où est décédé M. DOMINIQUE CALAIS, propriétaire à Saumur, faubourg des Ponts, rue du Port-Sigonue, à la vente publique aux enchères du mobilier dépendant de sa succession.

Il sera vendu :

Lits, couettes, matelas, draps, nappes, serviettes, couvertures, rideaux, quantité de bons effets à usage d'homme et de femme, armoire, ancienne commode, buffets, tables, chaises, pendule, montre, épée, bon vin en barrique de 1859, vins vieux blanc et rouge en bouteilles, bouteilles vides, bois de chauffage, batterie de cuisine et quantité d'autres objets.

On paiera comptant plus 5 p. %

A CÉDER

DE SUITE,

Un Fonds

DE SELLIER-CARROSSIER,

Situé à Saumur,

Dans le quartier le plus commerçant. S'adresser au bureau du Journal.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE DELALANDE.

Les créanciers de la faillite du sieur Delalande, entrepreneur à Saumur, sont prévenus de nouveau, conformément à l'article 493 du Code de commerce que la vérification des créances aura lieu le huit février prochain, onze heures du matin, en la Chambre du Conseil du Tribunal de commerce.

Le Greffier du Tribunal,
E. CORNILLEAU.

Changement de Domicile.

Rue Beaurepaire, maison du Télégraphe, en face de la Sous-Préfecture,

PENDANT 15 JOURS SEULEMENT.

LE PEINTRE EN MINIATURE vient de diminuer ses prix de moitié.

PORTRAITS depuis 4 fr., avec encadrement. (53)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

En totalité ou par lots,

UN VASTE TERRAIN,

Situé à Saumur, rue Verte,

Joignant au levant le Champ-de-Foire, au midi MM. Rosset, Guenois, Fournée, M^{me} Daligny et M. Lange, au couchant un chemin allant à la rue Saint-Lazare, et au nord la rue Verte. S'adresser à M. VÉE, ou à M^e CLOUARD. (14)

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UNE MAISON,

Sise à Saumur, à l'angle des rues St-Nicolas et de la Maréchalerie,

Ayant façades sur ces deux rues. S'adresser, pour traiter, audit notaire. (24)

A VENDRE

1^o Deux petites FERMES, commune de St-Lambert.

2^o Et le GRAND JARDIN de Nantilly, qui sera divisé au gré des acquéreurs.

S'adresser à M. GAURON-LAMBERT.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En l'étude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

Le lundi 31 janvier 1859, à l'heure de midi,

SUR LA MISE A PRIX DE 6,250 FR.,

UNE MAISON,

Appartenant à la Ville de Saumur, Située rue du Palais-de-Justice,

Consistant en : salle à manger, cuisine et office au rez-de-chaussée, appartements au premier étage, grenier, cour, écurie et remise; et joignant d'un côté le Palais-de-Justice, d'autre M^{lle} Gauffreteau.

S'adresser, pour visiter la maison, au concierge de l'Hôtel-de-Ville;

Et pour les conditions de la vente, audit M^e LEROUX, dépositaire du cahier de charges. (35)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE PROPRIÉTÉ,

Appartenant à M^{me} veuve LEBLANC, Située au Pont-Foucharde, commune de Bagneux,

Consistant en plusieurs corps de bâtiments, servitudes, caves, cour et jardin de la contenance d'environ 5 ares 50 centiares; joignant d'un côté Taveau, d'autre côté Dézé, d'un bout les héritiers Salmon, d'autre bout la grande route.

S'adresser à M^{me} veuve LEBLANC, qui habite la maison, et audit M^e LEROUX.

A VENDRE

OU A LOUER,

Pour entrer en jouissance à la Saint-Jean 1859,

TRES-JOLIE MAISON,

Située sur la levée d'Enceinte,

Avec écurie, remise et un très-beau jardin, garni de très-beaux arbres à fruits.

Cette maison est certainement l'une des plus confortables de la ville, et que les inondations n'ont pu atteindre. S'adresser à M. BUDAN, maître d'hôtel. (523)

A VENDRE

EN TOTALITÉ OU PAR PARTIES,

La propriété

DES CONARDIÈRES,

Sur la commune de Brain-sur-Allonnes.

Cette propriété consiste en une petite maison de maître, une ferme, une closerie, pré et vignes réservés par le propriétaire : elle contient, d'après le cadastre, 15 hectares 76 ares 50 centiares.

S'adresser, pour voir les lieux, au sieur Cholet, fermier, et, pour traiter à M. PERSAC, propriétaire à Saumur, rue du Prêche, ou à M^e COULON, notaire à Brain-sur-Allonnes. (634)

MAISON

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

Située rue des Basses-Perrières, occupée par M. Legeay.

S'adresser à M. BRUNEAU, chez M. BUCAILLE. (4)

A VENDRE

A RENTE VIAGÈRE,

UNE MAISON,

Située à Saumur, rue du Pressoir-Saint-Antoine,

Avec cellier, cave, pressoir, écurie, cour, puits et vigne y attenante, contenant 27 ares 50 centiares.

S'adresser à M. COULOMBU, propriétaire, en ladite maison, ou à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (40)

A LOUER PRÉSENTEMENT

UNE PETITE

MAISON BOURGEOISE

Fraîchement restaurée

Située rue du Petit-Maure, près les Bains et la Caisse d'épargne. S'adresser à M. LEROY, à côté.

A LOUER

Pour la St-Jean 1859,

UNE MAISON

AVEC ÉCURIE ET REMISE,

Rue du Prêche,

S'adresser à M^{me} DABURON, rue du Prêche. (545)

POUDRE DE RUBIS

Pour faire couper les rasoirs, pour polir l'or, l'argent, le cuivre, l'acier, l'ivoire, etc., 1 fr. 25 et 1 fr. le flacon.

COLLE BLANCHE LIQUIDE

Pour papier, carton, porcelaine, verre, marbre, bois, cuir, liège, etc., 50 cent. le flacon.

Dépôt chez M. LECOTTIER, 8, rue du Marché-Noir, à Saumur. (9)

A VENDRE

Une MAISON (Café-Saumurois), sise rue Saint-Nicolas, n^o 3. S'adresser à M^e LE BLAYE, notaire.

DRAGÉES ANTI-BLENNORRHAGIQUES

de GUIGON, pharmacien, 167, rue St-Honoré, à Paris,

Contre les écoulements nouveaux et anciens, même les plus rebelles.

GUÉRISON RADICALE en sept jours, succès infaillible.

Dépôt : à Saumur, chez M. PERDRIAU, pharmacien. (31) 1

Paris, Librairie agricole de la Maison rustique, 26, rue Jacob.

JOURNAL D'AGRICULTURE PRATIQUE.

Ce Journal, publié sous la direction de M. J.-A. Barral, membre de la Société centrale d'agriculture, ancien élève et répétiteur de l'École polytechnique, est le plus complet des recueils français et étrangers; il paraît le 5 et le 20 du mois en un cahier de 48 à 64 pages sur 2 colonnes, avec de nombreuses gravures. (Prix, franco, 16 fr. par an.)

MM.	SOMMAIRE DU N ^o DU 20 JANVIER 1859.
Barral.....	Chronique agricole de la première quinzaine de janvier 1859.
De Lavergne....	Sur le commerce des céréales.
D'Andelarre.....	Délibération du congrès agricole de la Haute-Saône sur l'échelle mobile.
De Bodard.....	L'échelle mobile et les souffrances de l'agriculture.
Gayot.....	Araire sous sol.
Dailly.....	Clôture en fils de fer.
De Castelmoré...	La Société d'agriculture du Gers et ses concours.
Bouscasse.....	Les marais de la Charente-Inférieure.
Marie.....	Amélioration d'un domaine en Bohême.
Poirel.....	Projet de code rural.
De la Toussehe...	Du salaire dans les campagnes.
Gayot.....	Du palissage et de la préservation des vigues.
De Guaita.....	Ratelier et lanterne pour les bergeries.
Delacroix.....	Faits de drainage.
De la Trehonnais	La culture à la vapeur.

Barral, Meurein, Demesmay, Vandercolme, Proyard, Bouvard, Rottée, Chardonnet, Lavoine, André, Muller, Delcros, Renou, du Fretay, Biard, Barnsby, Tassin, Huette, Maréchal, G. Biard, Decerz, Laherard, Lefèvre, Perrey, Ladrey, Garin, Jarrin, Nicolas, de Brives, Massoulard, Chapelle, Menu-dier, Bondy, Petit-Lafitte, Fouré, de Monseignat, de Gasparin, Disse, Lappies, Dupeyrat, Martins, Gros, Petit, de Moly, Valz, Giraud, Hardy, Dumas, Rengarde.

Météorologie agricole de la France et situation des récoltes en décembre 1858. — observations météorologiques de Lille, Hendecourt, Clermont, les Mesneux, Metz, Gersdorff, Paris, Marbone, Vendôme, Chatillon-sur-Loire, Blois, Tours, Nantes, La Chapelle-d'Angillon, Givry, La Châtre, Vesoul, Gevrolles, Dijon, Nantua, Bourg, Le Puy, Saint-Léonard, Saintes, Planchaie, Bordeaux, Rodez, Orange, Beyrie, Rousson, Montpellier, Régusse, Toulouse, Marseille, Alger, Sétif.

Gaugiran..... Une récolte par le guano en Sologne.
Ferlet..... Bulletin forestier.
Borie..... Revue commerciale de la première quinzaine de janvier.
De Cérés..... Prix courant des denrées agricoles (1^{re} quinzaine de janvier.)

GRAVURES. — Dix dessins, représentant : l'araire sous sol, de M. Clamagran; le système de clôtures en fils de fer, employé par M. Dailly; un ratelier et une lanterne pour les bergeries, le système de palissage pour la vigne, imaginé par le docteur Jules Guyot.